

Grille tarifaire de l'Espace Nordique du Queyras - Hiver 2019/2020

Support numérique (carte RFID) Réutilisable dans tous les sites des Alpes du Sud disposant de la billetterie numérique : 1 € / carte

Redevances « NORDIC PASS » - Pistes de ski de fond

FRANCE (accès à tous les sites nordiques adhérents à NORDIC FRANCE, dont le QUEYRAS)	
SAISON NATIONAL ADULTE (plus de 16 ans) Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1	210 € / personne
SAISON NATIONAL ADULTE PRIMEUR (plus de 16 ans) Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1 Jusqu'au 15 novembre	180 € / pers.
SAISON NATIONAL JEUNE (de 10 à 16 ans) Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1	70 € / pers.
SAISON NATIONAL JEUNE PRIMEUR (de 10 à 16 ans) Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1 Jusqu'au 15 novembre	60 € / pers.
ALPES DU SUD (accès à tous les sites nordiques adhérents à NORDIC ALPES DU SUD, dont le QUEYRAS)	
SAISON (plus de 16 ans) Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1 A partir du 16 novembre	155 € / pers. (2018-19 : 153€)
SAISON PRIMEUR (plus de 16 ans) Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1 Du 1 ^e octobre au 15 novembre	125 € / pers. (2018-19 : 123€)
SAISON SUPER PRIMEUR (plus de 16 ans) Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1 Avant le 30 septembre	105 € / pers. (2018-19 : 103€)
SEMAINE FAMILLE (2 adultes et 2 jeunes 10 à 10 ans - un seul paiement) Validité : 7 jours consécutifs	115 € / 2 adultes et 2 jeunes (2018-19 : 113€)
SEMAINE DUO (2 adultes et un seul paiement) Validité : 7 jours consécutifs	95 € / 2 adultes. (2018-19 : 93€)
SEMAINE ADULTE (plus de 16 ans) Validité : 7 jours consécutifs	58 € / pers. (2018-19 : 57 €)
SEMAINE JEUNE (moins de 16 ans) Validité : 7 jours consécutifs	37 € / pers. (2018-19 : 36€)
QUEYRAS (accès à tous les sites de l'ESPACE NORDIQUE DU QUEYRAS)	
SAISON QUEYRAS Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1 A partir du 16 novembre	80 € / pers.
SAISON QUEYRAS PRIMEUR Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1 Entre le 1 ^e juillet et le 15 novembre	65 € / pers.
SAISON QUEYRAS REDUIT (moniteurs : quel que soit la date d'achat) (tout public : à partir du lundi suivant la fin des vacances d'hiver février/mars toutes zones) Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1	65 € / pers.
JOURNEE ADULTE (plus de 16 ans) Durée : journée	11 € / pers.
JOURNEE REDUIT (jeunes de 10 à 16 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, seniors de 75 à 85 ans : voir autres conditions page suivante) Durée : journée	5,50 € / pers.
ESPACES LUDIQUES ET INITIATION (plus de 10 ans) Durée : journée	3 € / pers.
3 HEURES (plus de 16 ans) Durée : 3 heures consécutives	8 € / pers.
DUO JOURNEE (2 adultes et un seul paiement) Durée : journée	18 € / 2 adultes
TRIO JOURNEE (3 adultes et un seul paiement) Durée : journée	24 € / 3 adultes + 8 € / adulte supp.
FAMILLE JOURNEE (2 adultes + 2 jeunes 10 – 16 ans) Durée : journée	22 € / 2 adultes et 2 jeunes
TRIBU JOURNEE (groupe constitué de minimum 10 adultes)	6,5 € / pers.
2 JOURS consécutifs (plus de 16 ans) Durée : 2 jours consécutifs	18 € / pers.
3 JOURS consécutifs (plus de 16 ans) Durée : 3 jours consécutifs	24 € / pers.
SEMAINE (plus de 16 ans) Durée : 7 jours consécutifs	45 € / pers.
SEMAINE JEUNE (10 à 16 ans) Durée : 7 jours consécutifs	25 € / pers.

Tarifs spécifiques Espace Nordique du Queyras :

Redevances « NORDIC PASS MULTI-ACTIVITES » - Itinéraires piétons, raquettes, VTT sur neige (fat-bike), ski-joëring

Participation libre (facultative) : « Vous circulez sur des itinéraires damés et entretenus, aidez la collectivité à maintenir ces itinéraires ouverts à toutes pratiques autres que le ski de fond en payant une participation volontaire ».	
Nordic Pass multi-activités pour les individuels pour leurs sorties sur les itinéraires multi-activités et de montagne :	
SAISON (plus de 10 ans) Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1	25 € / pers.
SEMAINE (plus de 10 ans) Durée : 7 jours consécutifs	10 € / pers.
JOURNEE (plus de 10 ans) Durée : 1 journée	3 € / pers.
FAMILLE JOURNEE (2 adultes + 2 jeunes 10 à 16 ans) Durée : journée	6 € / 2 adultes et 2 jeunes

Nordic Pass multi-activités pour les professionnels lors de leurs sorties encadrées sur les itinéraires multi-activités et de montagne :	
SAISON PRO 100 - Par tranche de 100 clients - Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1	100 € / professionnel
HEBDOMADAIRE PRO - Validité : 7 jours consécutifs	60 € / professionnel

**Redevances « Musers / chiens de traîneaux, ski-joëring »
(musers professionnels signataires d'une convention avec la collectivité)**

SAISON – attelage, ski-joëring individuel Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1	200 € / attelage
SAISON – attelage de conduite Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1	100 € / attelage
HEBDOMADAIRE - Attelage ski joëring Validité : 7 jours consécutifs	60 € / attelage

Redevances « Evènements / animations »

Matinales du Nordic Validité : 1 matinée (de 9h à 13h, uniquement le jour de l'évènement et sur la vallée concernée)	5 € / pers.
--	-------------

Redevances « Classe de neige »

Enfant Durée : 1 journée	2.50 € / pers.*
Adulte accompagnant Durée : 1 journée	6 € / pers.*

* le tarif classe de neige s'applique aux enfants de moins de 16 ans en groupe dans le cadre d'un séjour de découverte organisé en dehors de cercle familial, ainsi qu'aux adultes accompagnants pendant la sortie.

Dispositions particulières :

Tarif pour personnes handicapées : il est égal à celui des valides.

Bénéficiaire de tarifs préférentiels :

- Les clubs de ski du comité Alpes Provence dans le cadre des accords prévus avec Nordic Alpes du Sud
- Les clients de la Régie syndicale des stations de montagne du Queyras détenteurs d'un forfait alpin 6 à 9 jours ou SAISON, selon les termes de la convention passée annuellement entre la Régie et la Communauté de Communes (1 Nordic Pass 3 h offert, d'une valeur de 8,00 € : valable une seule fois par saison),
- Les moniteurs du ski ayant une carte professionnelle en cours de validité bénéficient du Pass Nordic saison Queyras au tarif « saison Queyras réduit » quelle que soit la date d'achat de ce pass (correspondant au prix du Pass Nordic Saison Queyras Primeur).

Bénéficiaire du Nordic Pass Queyras journée Réduit à 5,50 € / personne :

- Les jeunes de 10 à 16 ans (du jour d'anniversaire des 10 ans à la veille des 17 ans, sur présentation du carte d'identité).
- Les demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif en cours de validité).
- Les étudiants (sur présentation d'un justificatif en cours de validité).
- Les séniors âgés de plus de 75 et de moins de 85 ans (sur présentation d'une carte d'identité).
- Ce tarif réduit est également proposé dans les conditions suivantes :
 - en cas de mauvaises conditions d'enneigement, c'est-à-dire dès lors qu'au moins la moitié du domaine nordique concerné (de la Vallée des Aigues, de l'Izoard, du Cristillan ou de celle du Haut-Guil) est fermée (calculé en kilomètres par rapport au total).
 - lorsque le client se présente à la caisse moins d'1h30 avant la fermeture du site, soit selon les périodes : après 14h30 lorsque le site ferme à 16h ou après 13h30 en cas de fermeture à 15h.

Aucun demi-tarif n'est accordé sur les autres titres

Sont exonérés de la redevance (sur présentation d'un justificatif) :

- Les enfants de moins de 10 ans (pas de titre spécifique)
- Les enfants de moins de 16 ans scolarisés dans le département pratiquants le ski de fond dans le temps scolaire (pas de titre spécifique)
- Les possesseurs des titres annuels nationaux émis par les collectivités locales acceptant le régime de libre circulation de l'association Nordic France
- Les accompagnants (2 au maximum) d'une personne handicapée à condition que celle-ci soit titulaire d'une carte d'invalidité attestant d'un taux d'invalidité égal ou supérieur à 80 % (pas de titre spécifique).
- Les séniors âgés de plus de 85 ans.
- Les pisteurs-secouristes porteurs d'une carte professionnelle en cours de validité
- Les gendarmes membres du Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM), Pompiers et CRS Alpes.
- Les moniteurs signataires d'une convention avec le gestionnaire du site, en échange de la participation à un évènement d'au moins une demi-journée, sur certaines dates proposées par le gestionnaire et sous réserve d'acceptation par celui-ci.